



## Traité 'Orla

### Michna 10 - Chapitre 2

תְּבִלֵּין,  
שְׁנַיִם וּשְׁלֹשָׁה שְׁמُוֹת מִפְּנֵין אֶחָד, או שְׁלֹשָׁה  
אֶסְוָר, וּמִצְטָרְפִּין.  
רַבִּי שְׁמֻעָן אָמַר:  
שְׁנַיִם וּשְׁלֹשָׁה שְׁמُוֹת מִפְּנֵין אֶחָד,  
או שְׁנַיִם מִינֵּין מִשְׁם אֶחָד,  
אַיִן מִצְטָרְפִּין:

Les épices interdites pour 2 ou 3 causes, soit d'une même espèce, soit de plusieurs, sont interdites, et on les réunit pour équilibrer la quantité proportionnelle qui devrait les annuler. Rabbi Chimon dit : si les épices interdites par 2 ou 3 causes sont d'une seule espèce, ou si ce sont 2 espèces interdites pour une seule cause, on ne les réunit pas (et chacune s'annule proportionnellement au tout).



### La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)